



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

LES BASES SCIENTIFIQUES MÉTHODIQUES de l'INDUSTRIE des PÊCHES MARITIMES

L'éminent océanographe M.J. Thoulet dont les travaux font autorité aussi bien à l'étranger qu'en France, a bien voulu résumer pour la «LA PECHE MARITIME» le résultat de ses longues observations sur les bases scientifiques de la pêche maritime. Nos lecteurs liront avec un intérêt particulier cette série d'articles où sont exposées les bases d'une exploitation rationnelle de la mer.

Avant d'aborder l'étude des bases scientifiques méthodiques de l'exploitation des richesses de l'Océan et particulièrement des pêches maritimes, il ne sera pas inutile d'exposer un certain nombre de principes généraux destinés à nous guider dans la suite du présent travail. L'industrie des pêches souffre du manque de méthode. On a perfectionné la pratique sans se préoccuper beaucoup de la théorie, et, sous le prétexte discutable et discuté que les ressources de la mer sont inépuisables, on est arrivé à dévaster de plus en plus les fonds voisins des côtes et à tirer un parti insuffisant des eaux du large. Les pêcheurs ont procédé à peu près au hasard et continué à travailler comme il y a deux ou trois mille ans. Il y a lieu de réagir contre de pareilles tendances et il est devenu indispensable de s'efforcer d'amener la pêche, à l'exemple des autres industries dans la voie féconde d'un progrès s'appuyant sur des données rigoureuses sous la forme et avec la force des lois. Les temps sont devenus durs pour l'humanité et le règne du gaspillage, de l'insouciance et de l'ignorance est maintenant passé.

Toute exploitation des richesses de la nature a d'abord été empirique et ne s'est quelque peu perfectionnée qu'avec une infinie lenteur.

Le progrès, c'est-à-dire l'art d'améliorer et d'augmenter le rendement au prix d'une peine moindre, n'a réellement commencé que le jour où l'on a pu diminuer le rôle du hasard, en profitant d'une connaissance plus complète des lois précises qui régissent les phénomènes naturels.

Un phénomène naturel n'est jamais la conséquence simple d'une seule et unique force isolée, mais bien le résultat d'une multitude de forces favorables ou opposées, chacune agissant isolément pour une part variable selon les circonstances et interférant entre elles de toutes les façons, tantôt prépondérante, tantôt moyenne, faible ou même nulle et l'ensemble donne une résultante qui est le phénomène lui-même. Il en est comme de la somme d'une addition algébrique composée de termes additifs et soustractifs. Ce motif explique pourquoi l'homme ne sera jamais en état de prévoir d'une manière absolument certaine la manifestation définitive d'un phénomène naturel; il ne peut que chercher à augmenter ses chances d'atteindre la vérité et d'en retirer le plus grand avantage possible pour lui-même.

Les exploitations humaines ne s'industrialisent que par la science

La remarque montre encore pourquoi toutes les exploitations quel qu'en soit le genre, auxquelles l'homme a été obligé de se livrer pour satisfaire à d'impérieux besoins de son existence, ne se sont perfectionnées pendant de longs siècles qu'empiriquement, grâce à une expérience acquise au jour le jour, et n'ont commencé à progresser que lorsqu'elles ont consenti à se laisser guider par des savants de laboratoires, consacrant leurs efforts et leur temps, au moyen d'analyses et de synthèses précises, chiffrées, à

la découverte et à la divulgation de lois naturelles mises ensuite au service des praticiens. La médecine des vieux médecins d'autrefois est sortie de son ornière, a été révolutionnée et renouvelée par un Pasteur, qui était chimiste et minéralogiste et non médecin, la navigation à voiles par un maury réduit à naviguer non plus dans sa cabine de bord, mais à demeurer confiné dans son cabinet de cartographe, et l'ancienne agriculture, restée à peu près la même depuis l'aurore de la civilisation, a enfin accompli brusquement d'immenses progrès à partir de l'instant où le cultivateur a compris qu'il lui fallait obéir aux indications des agronomes, habitués à manier non pas la hache et la charrue, mais des balances de précision et des appareils de physique. La précision numérique est la base initiale du progrès.

Aujourd'hui, la pratique des filets et des lignes à hameçons, si perfectionnée qu'elle soit, est devenue, par saperfection même, non seulement insuffisante, mais dangereuse, parce qu'elle accélère l'appauvrissement des mêmes fonds côtiers incessamment exploités. Il faut que les pêcheurs, comme les laboureurs, conseillés par les agronomes, consentent à écouter les indications des océanographes, des océanomètres, ces agronomes de la mer spécialisés dans l'étude des lois de l'Océan, dont les eaux recouvrent les trois quarts du globe et qu'habitent la multitude des êtres à la poursuite desquels les travailleurs de la mer consacrent leur pénible et dangereux labeur quotidien.

Le travail du pêcheur doit être précédé de celui de l'océanographe et du biologiste.

Quand un architecte va bâtir un édifice, il n'envoie pas d'abord sur le terrain choisi des peintres ou des menuisiers, mais des terrassiers chargés de creuser la place des fondations. Il n'y a pas une hiérarchie parmi les travailleurs, l'un valant plus ou moins que l'autre. Tous sont indispensables au bon achèvement de l'œuvre. En revanche, il existe une succession méthodique dans l'ordre de leurs interventions respectives, imposée par la matière même du travail à effectuer, pour l'édifice, en premier lieu, les terrassiers après eux, des maçons, des charpentiers, des plâtriers et enfin des menuisiers et des peintres. Toute industrie importante tend à se Tayloriser. Pour l'exploitation de la mer, d'abord des océanographes, ensuite des biologistes, et, en dernier, pour parachever l'œuvre, des pêcheurs. Chacun a son rôle spécial et interverti. L'ordre des fonctions respectives équivaudrait à bâtir la maison en commençant par le toit.

La parfaite connaissance de l'habitant est forcément procédée par celle de son habitant. S'il s'agit de la grande pêche, celle des poissons migrateurs, il importe avant tout de savoir où se trouve, dans l'immensité des flots, la proie convoitée. Que dirait-on d'un chasseur partant au hazard chercher des gazelles au Spitzberg des rennes ou des ours blancs dans le Sahara ? L'animal, et en particulier le poisson, n'a pas de caprices; il veut vivre et ne veut que vivre et la presque totalité de son temps est consacrée à la recherche de sa nourriture. Or, celle qui, directement ou indirectement, alimente tous les êtres marins et le plancton.

On donne ce nom à une catégorie d'algues et animaux le plus souvent microscopiques, et même à certaines substances organiques comestibles, telles, par exemple, que les œufs de poissons, qui flottent sans l'Océan, indépendamment d'une volonté qu'ils n'ont pas, matière inerte sous l'unique influence des vicissitudes mécaniques et physiques du milieu qui les baigne et qui, elles-mêmes, dépendent des conditions extérieures, courants, marées, distribution de la température et de la densité. Cantonné dans les couches super-

ficielles de la mer, il fouille à certaines places où il apparaît et dont il disparaît tour à tour. Il est la proie d'autres êtres encore bien petits pour la plupart, dont se repaissent d'autres être vraiment maîtres de leurs mouvements qui, volontairement, suivent les migrations involontaires du plancton, conséquence des mouvements lents ou rapides des eaux. Là où la table est mise, les convives ne manquent jamais, abondants lorsque la chair est abondante, clairsemés lorsqu'elle se fait rare, absents quand elle disparaît. Les lois purent physiques de la distribution du plancton sont devenues des lois biologiques réglant la répartition des êtres petits, moyens et grands, car les gigantesques baleines en font partie, recherchés par les pêcheurs. Tout à pour cause initiale les lois organiques de l'Océan, relativement moins compliquées et moins difficiles à élucider que celles qui s'appliquent aux êtres vivants. Ces raisons expliquent pourquoi la zoologie et l'océanographie devront sans cesse s'entraider au profit de l'industrie des pêches, dont les bases méthodiques sont les observations et les mesures prises sur le terrain par les pêcheurs et les biologistes, coordonnées, groupées et formulées par les océanographes en forme de lois matérielle figurées, autant que possible, au moyen de tableaux numériques, de graphiques et de cartes.

La navigation et la pêche sont une bataille perpétuelle livrée aux éléments et à des êtres vivants. Pour obtenir la victoire, il faut qu'un chef se préoccupe d'abord de posséder une connaissance parfaite du champ de combat.

(A suivre)

J. THOULET

Questions qui se posent?

Des observations astronomiques

Dans un précédent article j'ai promis de vous indiquer le moyen de faire le point au mouillage, sans calculs, et de manière à avoir une bonne longitude.

Ce sera l'objet de notre causerie d'aujourd'hui.

Evidemment, on peut utiliser pour avoir la longitude le point Lalande-Pagel, ou mieux encore le point Marcq, qui a l'avantage d'être utilisable dans tous les cas, qu'elle que soit l'heure des observations. Avec une observation le matin, une autre le soir, et une méridienne, il est facile d'obtenir un bon point en observant le soleil.

Mais les calculs qu'entraînent ces observations sont assez longs, et souvent on recule devant le travail, pourtant relatif, que cela donnerait.

Or il existe un moyen d'avoir la longitude sans faire de calculs: c'est tout simplement d'observer avant midi des séries de hauteurs correspondantes du soleil.

Avant midi on a pris une série de hauteurs

h	m	s	o
1	18	28	62°09'
1	18	50	62°11'
1	19	14	62°13'
1	19	39	62°15'
1	20	60	62°17'

A midi on prend la méridienne

64°59'

Après midi, on reprend une deuxième série de hauteurs lorsque le soleil repasse par les mêmes valeurs observées

h	m	s	o
3	16	57	62°17'
3	17	19	62°15'

On a trois ou quatre fois dans sa vie l'occasion d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.

RENÉ BAZIN

3 17 45 62°13'
3 18 08 62°11'
3 18 30 62°09'

Voici comment on procède:

On commence par bloquer son textant à 62°17', et on attend le contact. On donnera le top, à l'aide chargé du compteur, au moment du contact. On placera aussitôt son textant sur 62°15' et on attendra le nouveau contact. On obtiendra ainsi la deuxième série.

On fait alors la moyenne des heures de contact des hauteurs de même valeur.

1h. 18m. 28s. et 3h. 18m. 30s.
donnent: 2h. 18m. 29s.
(Il en est de même pour les autres)
2h. 18m. 29s.
2h. 18m. 29s.
2h. 18m. 28s.

On fait alors la moyenne générale des heures:

M égal 2h. 18m. 29s.

On fait ensuite la longitude.

Calcul de la longitude.

	h	m	s
M	2	18	29
Etat Tm	1	11	12
A midi Vrai Tm	2	29	45
Av	23	49	44
Longitude ou Tv - Tm + Av	3	19	21

Si l'astre est une étoile, dont le mouvement en déclinaison est insensible pendant les observations, le calcul est terminé. On n'a plus qu'à calculer la latitude avec la hauteur méridienne.

Cas de Soleil.

C'est le cas le plus général. Il faut tenir compte de ce que le soleil se déplace en déclinaison, et que l'astre observé le soir ne correspondant plus à celui du matin. Il en résulte une petite correction du midi.

O trouve dans la table de Perrin la correction à faire en pareil cas, sous la rubrique: "hauteurs zénithales correspondantes." Nous donnons ici le tableau des corrections calculées de quinze en quinze jours pour la latitude du banc de Terre-Neuve.

Remarque importante.

La correction du tableau ci-dessous est applicable si les observations ne diffèrent pas de plus de huit heures (quatre heures avant midi et quatre heures après).

DATE	LATITUDE
43°	44° 45° 46° 47°
1er Avril . . .	-12 -12 -13 -13 -14
15 Avril . . .	-11 -11 -12 -12 -13
1er Mai . . .	-8 -8 -9 -9 -9
15 Mai . . .	-6 -6 -6 -6 -7
1er Juin . . .	-3 -3 -3 -4 -4
15 Juin . . .	-1 -1 -1 -2 -2
1er Juillet . . .	+1 +1 +1 +1 +1
15 Juillet . . .	+3 +3 +3 +3 +4
1er Aout . . .	+6 +6 +6 +7 +7
15 Aout . . .	+8 +9 +9 +9 +10
1er Sept. . . .	+11 +11 +12 +12 +13
15 Sept. . . .	+13 +13 +14 +14 +15
1er Octobre . . .	+15 +15 +16 +16 +17

L'observateur se trouvant le 20 Mai par 46°10' entre dans la colonne latitude 46 (la plus rapprochée) et trouve pour le 20 Mai (entre 4 et 6)

correction 5 secondes

Cette correction doit toujours être prise avec son signe.

On achève le calcul

Longitude ou Tv = 3h. 19m. 25s.

Correction -5"

G = 3° 19' 20" 49°50 Greenwich

Cdt. BEAUGÉ

**Signaux et Conventions entre
le NAVIRE-HÔPITAL et les
NAVIRES du BANC.**

Les signaux et conventions qui suivent annulent tous les signaux et conventions antérieures.

1) *Demande de courrier ou d'assistance,*

Le navire qui demande l'assistance ou le courrier se fait reconnaître en hissant *le numéro du code*, et en tête de mât *une flamme quelconque*, par exemple celle de la Compagnie du navire. Ce signal doit être donné dès que l'assistance est terminée et ne doit être rebissé que si au cours de la croisière du navire-hôpital, le navire déjà assisté a un *besoin urgent* [de secours ou une communication importante à faire].

2) *Besoin urgent de secours ou malade grave.*

Le navire qui a un besoin urgent de communiquer, ou un malade pour lequel il prévoit l'hospitalisation se fait reconnaître en hissant *son numéro du code* et en mettant en tête de mât *deux flammes quelconques*.

Dans ce cas, le malade doit être envoyé au navire-hôpital avec *son sac* afin de gagner du temps.

Il est inutile de signaler les malades dont l'état ne nécessite pas un besoin urgent de secours. Le navire-hôpital est fréquemment retardé dans sa route et détourné de son trajet normal pour les malades qui peuvent attendre. Les capitaines doivent se pénétrer de l'idée qu'en hissant deux flammes ils attireront à eux immédiatement le navire-hôpital au détriment d'autres navires situés sur le parcours normal. *Ils ne doivent donc faire ce signal que s'il est vraiment nécessaire.* Mais dans ce cas, ils ne doivent pas hésiter à l'employer.

Le même signal sera fait par les navires qui auront un *doris en dérive*.

La « Sainte Jeanne d'Arc » dérangée de sa route par cet appel, hissera en tête de mât deux flammes, pour répondre qu'elle se rend à l'appel urgent; et, dès qu'elle pourra le distinguer hissera le numéro du navire qui a fait l'appel. Les bâtiments qui seront sur son parcours seront ainsi prévenus qu'il est imminent d'envoyer de *doris sur son passage*, et qu'elle ne se déranger pas de sa route jusqu'à ce que le navire appelant est assisté.

Navires sous voiles.

Les navires sous voiles sont prévenus que la « Sainte Jeanne d'Arc » ne les assistera que s'ils font nettement route vers elle, ou mettent en panne au cas où le vent leur serait contraire. Toutefois, il peut arriver que le navire-hôpital, bien que les ayant assistés au cours de la croisière, ait une communication à leur faire (par exemple un télégramme à leur remettre). Dans ce cas, ils devront veiller les signaux qui leur seront faits. Les navires devront se conformer avant tout, aux prescription du règlement sur les abordages.

4) *Assistance de nuit au mouillage.*

En cas d'assistance de nuit, le navire qui va être assisté devra en plus du fanal avant, hisser à l'arrière un fanal bien visible pour indiquer son évitage.

5) *Assistance en brume.*

a) *Navires voisins.* — Les capitaines sont instantanément priés, dans l'intérêt commun, de vouloir bien profiter des moments d'éclaircie, pour relever *aussi exactement que possible au compas* tous les navires en vue dans le voisinage et d'apporter cette liste au navire-hôpital, lors de son passage auprès d'eux. Si cette recommandation était suivie, l'assistance serait au moins doublée à l'avantage de tout le monde. En face du relèvement, porter la distance approximative.

b) *Signaux de reconnaissance.* — En temps de brume, un navire qui se sait isolé ne doit pas hésiter, s'il entend la sirène du navire-hôpital à se faire reconnaître par coups de perrier. Tout signal à coups de perrier doit être fait de la manière suivante : Préparer toutes les charges par paires. Charger la première, et tenir la deuxième parée. Faire partir le premier coup, recharger immédiatement et faire feu du second coup sans attendre, de façon à ne pas avoir plus d'une minute d'intervalle entre les deux coups.

(*) Les navires neufs, ne possèdent pas de numéro du code, hisseront simplement la flamme ou les deux flammes indiquées, en tête de mât.

Préparer deux autres charges, attendre cinq minutes et exécuter la même manœuvre. La « Sainte Jeanne d'Arc » répondra par des séries de petits appels brefs de sa sirène, pour indiquer qu'elle a entendu et changé de route pour venir sur le perrier. Si l'on aperçoit à bord du pêcheur que la sirène suit une mauvaise direction, recommencer, toujours par coups doubles.

Lorsque la « Sainte Jeanne d'Arc » entend une corne, elle fait l'aperçu par de petits appels brefs de sirène.

Si le navire qui désire l'assistance est au milieu d'un groupe il est prévenu que sur le Grand Banc la « Sainte Jeanne d'Arc » remonte toujours du Sud au Nord. Si donc il entend la sirène dans une région située plus au Nord que son parallèle Est et Ouest, il peut considérer qu'on l'a oublié et ne pas hésiter à se servir de son perrier.

Sur le Banc de St-Pierre et le Banquereau si les navires sont peu nombreux se servir du perrier. Sur ces deux Bancs la « Sainte Jeanne d'Arc » descend du Nord au Sud. Dès que la sirène de la « Sainte Jeanne d'Arc » a fait l'aperçu à la corne du pêcheur, la corne doit fonctionner jusqu'à ce que le navire-hôpital soit en vue.

6) *heure du navire-hôpital.*

L'heure de la « Sainte Jeanne d'Arc » est celle du poste de T.S.F. de Galantry, c'est-à-dire celle du quatrième fuseau. Ainsi : 12 heures de la « Sainte Jeanne d'Arc » correspondent à 16 heures de Greenwich. Il y a le plus grand intérêt à ce que tous les navires du banc adoptent cette heure.

7) *Top horaire.*

Les navires qui désireront avoir un top hisseront le signal du code international. La « Sainte Jeanne d'Arc » répondra en hissant l'aperçu du code, qu'elle marquera aussitôt. 20 secondes avant le top elle mettra l'aperçu à bloc. Le moment où la flamme du code sera de nouveau marquée puis rentrée, indiquera l'instant du top. Le capitaine trouvera à bord du navire-hôpital, l'heure Tm de Greenwich correspondant au top, et n'aura pas à déplacer son chronomètre.

8) *Longitudes.*

Les longitudes du navire-hôpital seront toujours exprimées en méridien international, c'est-à-dire en méridien de Greenwich, sauf avis contraire, il considérera toujours que les longitudes qui lui seront fournies seront exprimées en méridien de Greenwich.

9) *Carte du Banc.*

Afin d'améliorer la carte du Banc qui est actuellement éditée par les soins de la Société des Œuvres des mers, les Capitaines sont priés de vouloir bien communiquer au moment de l'assistance du navire-hôpital leur sonde au Commandant de la « Sainte Jeanne d'Arc ».

Celui-ci tient à leur disposition la carte agrandie du Platier et des environs qui vient d'être dressée et corrigée pour 1924.

10) *Chalutiers.*

Les chalutiers étant tous munis d'un poste de T.S.F. peuvent par conséquent appeler, quand ils en auront besoin, le navire-hôpital pour lui remettre un malade ou pour tout service. *Ils ne devront jamais hésiter à le faire.*

La « Sainte Jeanne d'Arc » signalera à tous à 8 heures du matin ses intentions pour la journée, sa route probable, le temps qu'il fait dans ses parages, et sa position, il est donc facile de savoir s'il lui est possible ou non de se déranger.

La « Sainte Jeanne d'Arc » apportera aux chalutiers qui en feront la demande leur courrier de St-Pierre où adressé à Monsieur Lacroix, à Sydney. Il suffira de lui télégraphier ce désir avant son départ du Banc à la fin de chaque croisière.

« La Sainte Jeanne d'Arc » pourra donner un top horaire aux chalutiers qui en feront la demande par T.S.F. Elle fournira également leur relèvement géométrique à ceux qui lui en exprimeront le désir. Ce relèvement sera accompagné de la position de la « Sainte Jeanne d'Arc », et pourra être combiné avec tout autre relèvement pour donner une position.

Les heures d'ouverture du poste de la « Sainte Jeanne d'Arc » sont celles des postes de T.S.F. à un opérateur, c'est-à-dire :

8 heures à 10 heures
12 heures à 14 heures
16 heures à 18 heures
20 heures à 22 heures

La montre réglée sur le Temps moyen du 4^e fuseau (St-Pierre).

**DES RELATIONS MARITIMES DIRECTS VONT
ÊTRE CRÉES ENTRE
ST-PIERRE-ET-MIQUELON
et les ANTILLES FRANÇAISES**

M. Albert Sarrault avait fait l'appel, il y a quelque temps, à M. Louis Légasse, armateur, délégué élus des îles Saint-Pierre-et-Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies, pour créer et organiser un service postal direct entre la France, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada, avec passagers et fret.

M. Légasse, d'après une information de la « Dépêche Coloniale », a répondu favorablement à l'appel du Ministre et a constitué une ligne au moyen de quatre vapeurs d'une de ses Sociétés : « Atlantique, Côte, Mulhouse-Eskual-Herria ».

Le premier de ces vapeurs est déjà arrivé à Saint-Pierre-et-Miquelon; le deuxième est en route, les deux autres doivent partir en Avril et Mai.

M. Légasse assure déjà, depuis de nombreuses années, le service postal entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada par vapeur « Pro Patria ». Le service intercolonial est confié aussi à ses soins.

Son intention est de compléter la nouvelle ligne par un service avec la Martinique et la Guadeloupe, retour France avec escale, aller et retour, aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il créerait à Saint-Pierre-et-Miquelon, des usines dans le genre de celles que la Société « La Morue Française » possède en France, pour la préparation des morues, en Méditerranée, dans l'Océan Atlantique et la Manche.

Les Antilles seraient ainsi ravitaillées en morues directement des lieux de pêche, à meilleur marché et en marchandises plus fraîches.

D'autre part, la Colonie de Saint-Pierre-et-Miquelon recevrait directement des Antilles des sels de pêche de Saint-Martin, des sucre, des mélasses, du café... etc., et des rhums dont la consommation est considérable à Saint-Pierre, par suite des demandes des pays voisins.

Bazar de la « SAINTE JEANNE D'ARC »

Les Marins du Banc trouveront à bord du navire-hôpital les articles suivants aux prix indiqués.

Les Capitaines sont instamment priés de préparer d'avance leur liste de commande et le montant de celle-ci.

Hameçons n° 14.5 et 15, le mille	15 fr.
Cartes du Platier,	2 00
Chocolat, la tablette de 250 gr.	2 50
Tabac bleu, le paquet,	0 70
Tabac gris, le paquet,	0 50
Cigarettes, le paquet de 25,	1 00
Papier à cigarettes, le cahier,	0 20
Pipes « Jacob »,	1 50
Pipes « Jacob »,	2 00
Pipes « bruyère »,	6 00
id	6 50
Pipes « bois »,	0 50
Bougies, la pièce,	0 60
le demi-kilo.	4 50
Savon spécial pour l'eau de mer, le demi-kilo,	2 25

Echos de « CHEZ NOUS »

— Le « Jacques Cœur » qui avait quitté Fécamp le 15 Mars a été détruit par un incendie en faisant route pour Terre-Neuve.

Les hommes de l'équipage ont été recueillis par le voilier « M. F. C. » de la Morue Française, puis transbordés sur le pétrolier « MEROPÉ » qui faisait route pour le Havre.

— Le trois mâts « Solidarité » de Fécamp a pris armement pour les bancs.

— Le trois mâts « Stella Maris » est rentré à Saint-Pierre le 11 Mars par suite d'une légère voie d'eau.

— « Le Saint Clément » a touché Belle-Ile le 9 Mars avec une légère voie d'eau.

CHRONIQUE RÉGIONALE

ETRETAT. — Bénédiction de statue.

— le 4 Mai a eu lieu à Etretat la bénédiction d'une statue de la bien-heureuse Thérèse de l'Enfant Jésus, si populaire en notre région. Cette statue, destinée à rester dans l'Eglise paroissiale, est offerte par une paroissienne en reconnaissance de grâces obtenues.

C'est Mgr Lemonnier, l'évêque de Bayeux et de Lisieux qui a béni lui-même la statue. A cette occasion la paroisse l'a reçue solennellement à dix heures avant la grand'messe qui a été chantée en maître et au cours de laquelle l'Union musicale d'Etretat s'est fait entendre.

La bénédiction de la statue a été faite à l'issue des vêpres suivies des complies et d'un salut solennel.

La cérémonie s'est terminée pour permettre aux pélerins de prendre le train de 6 h 40.

DIEPPE. — Ecole de pêches Maritimes. — Avis :

Les cours de préparations à l'examen de patron au bornage dont une session s'ouvrira dans le courant de Juillet, commenceront le jeudi 8 Mai 1924, à 10 h. Ils comporteront l'étude appliquée de l'Octant et des tables usuelles de navigation. Ils intéresseront donc les patrons diplômés qui désireraient perfectionner leur instruction nautique.

Ils sont recommandés également aux inscrits provisoires : Novices et Mousses.

Ils auront lieu tous les jours ouvrables.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Angrand, directeur de l'Ecole.

Abonnement au Terre-Neuve

De Mai à Octobre . . . 2fr. 50

Insertions

Annonces, la ligne . . .	1 fr. 00
Réclames, la ligne . . .	1 fr. 50
Faits divers, la ligne . . .	1 fr. 75
Chronique locale, la ligne . . .	2 fr. 00

BONS PANAMA lot: 600.000 f.
TIRAGES TOUS LES 10 JOURS.
126 de 100.000 fr. — 126 de 250.000 fr. — 252 de 100.000 fr. — 1.60 de 2.000 f. — 1.60 de 2.000 f. de 1.000 f.

Tous les titres qui ne gagnent pas un des lots ci-dessus sont évidemment remboursables à 400 fr.

1^{er} Tirage : **16 AOUT**

Payables 20 fr. en sous-échant, et 20 fr. par mois pendant 14 mois (Conformément à la loi). Dès le 1^{er} versement de 20 fr., on devient seul propriétaire du titre et on participe aux tirages sur l'intégralité des lots, et si le numéro sort des premiers tirages, on touche son lot comme si le titre était entièrement payé. Les souscription sont reçus à l'imposte que le écriveau de l'Annonceur. Manual de 20 francs. 1^{er} versement à P. FAYE, 19, rue Elysée, Paris 1^{er}. Bât. — Bureau B. — Anciennement P. FAYE et C°, Société et 177/400^{me} année.

La Bourse que P. FAYE, 19, rue Elysée, Paris 1^{er}, est la plus importante des Bourses similaires en France, vend toutes les Bourses et Valoirs de la France.

Credit National 1919, 1920, 1921, 1922, Ville de Paris, Crédit Foncier, etc.

Le droit d'entrée pour tous les renseignements évoqués ci-dessus et la taxe de 10 francs.

Décret du 1^{er} Janvier 1924.

COMBLOMANIE

Le comble de l'adresse:
Pour un tisserand: tisser l'haleine, même quand elle est mauvaise.

IMPRIMEUR-GÉRANT. — H. PAUL.

*Pour Dépôt Legal
le 23 Mars 1924*